

Test d'entrée pour les futurs jeunes sapeurs pompiers

Le jeune postulant devra présenter un certificat médical de non contre indication aux épreuves sportives.

Epreuves sportives

Personnels habilités pour contrôler les exercices : les EPS

NATURE	DESCRIPTION	CONDITION DE REALISATION	EVALUATION	REMARQUE
NATATION	Nager 50m	Départ plonger ou sauter Plusieurs nage autorisées Interdiction de se tenir au bord Pas de temps limite	Réalisé Ou Non réalisé	BNSSA ou BEESAN Faire diplôme de natation
Les compagnie ne possèdent pas de créneaux piscine, le jeune postulant devra présenter un diplôme de 50m natation, ou si le postulant ne sais pas nager, il devra présenter une attestation parentale s'engageant à prendre des cours dans l'année.				
LUC LEGER	Evaluer les capacités cardio respiratoires en déterminant la VMA	Navette entre 2 plots espacés de 20m avec une vitesse de départ de 8km/h pendant 2min et qui augmente de 0,5 km/h toutes les minutes	Réalisé Ou Non réalisé	Arrêter le candidat qui ne peut suivre l'allure imposée
TRACTIONS	Effectuer le plus grand nombre de tractions	Se suspendre à une barre en supination, les mains sont écartées largeur des épaules, bras tendus. Amener le menton au dessus de la barre par une traction complète des bras.	Réalisé Ou Non réalisé	Tapis au sol sous la barre Une personne de chaque côté du candidat

Epreuve de vertige

NATURE	DESCRIPTION	CONDITION DE REALISATION	EVALUATION	REMARQUE
VERTIGE	Monter et descendre d'une échelle à coulisse développée à 6m environ	Echelle appuyée contre un mur Candidat casqué 1 SP aux pieds de l'échelle	Réalisé Ou Non réalisé	Avec LSPCC

Epreuves écrites

Le candidat devra rédiger une rédaction sur une vingtaine de lignes sur le thème suivant :

Pourquoi voulez vous être jeune sapeur-pompier ?

Exercice de mathématique (calculs de niveau 5^{ème})

Un entretien

Le candidat devra exposer ses motivations, son cursus scolaire et sportif puis répondre aux questions devant un jury composé si possible du chef de centre, du responsable de section, d'animateurs JSP et d'un jeune sapeur-pompier de 4^{ème} année.